

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-LETTRE-000059-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

Date de fin de publication : 26/08/2013

Lettre Type / Modèle

Modèle de relevé délivré par les SOFICA à leurs souscripteurs

Relevé de souscription en numéraire au capital d'une SOFICA

Année :

Informations à fournir par les SOFICA à leurs souscripteurs

. Identification de la SOFICA.	
. Montant du capital agréé et date de l'agrément	
Identité et adresse de l'actionnaire.	
Quote-part du capital détenue par le souscripteur.	
Nombre et numéros des actions souscrites, montant et date de leur souscription.	
Date et montant des versements effectués au titre de la souscription des actions.	
Le cas échéant, nombre et numéros des actions cédées par l'actionnaire, montant et date des cessions (1)	

(1) Lorsque les actions cédées au cours d'une année ont été souscrites depuis moins de cinq ans par le cédant, un duplicata de ce relevé est adressé par la SOFICA à la direction des Services fiscaux du domicile du cédant avant le 16 février de l'année suivant celle de la cession.

Pour ouvrir droit à l'avantage prévu à l'[article 217 septies du CGI](#) ce relevé doit être joint, selon le cas, à la déclaration de revenus ou à la déclaration de résultats du souscripteur ([article 6 du décret n° 85-982 du 17 septembre 1985](#)).

Commentaire(s) renvoyant à ce document :

[IS – Base d'imposition – Amortissement exceptionnel des actions émises par les sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle \(SOFICA\) – Économie du dispositif de financement des œuvres cinématographiques et audiovisuelles](#)